



Le Chemin du Roy

Bulletin de liaison n° 54 de la Société d'histoire de Neuville

Vol. 28, n° 2

Automne 2022

ISSN 1492-45602



Une photo du radeau prise au Motel L'Égaré, à l'automne 1957.

*Invitation à tous
(entrée gratuite)
Vendredi 2 décembre 2022
à l'église de Neuville*

Conférences de Louis Hardy et
de Gérard Blais
concernant le radeau L'Égaré II
(voir p. 15)



*Passez une belle période
des fêtes !*

Les membres du conseil d'administration de la Société d'histoire de Neuville

			Prochaine année d'élection	
Président:	André Parent	418-656-0206	2024	aparent@videotron.ca
Vice-président:	Jacques Vézina	418-876-2435	2024	vezjac@videotron.ca
Trésorier:	Réal Michaud	418-876-2184	2023	michaudreal@videotron.ca
Secrétaire de réunion:	Lise Gauvin	418-876-3075	2024	lise_gauvin@hotmail.com
Administratrices et administrateurs:	Réginald Blanchard	418-876-2092	2023	dumasblanchard@videotron.ca
	Micheline Côté	418-283-0668	2024	mousseline70@outlook.com
	Albert Dubuc	418-876-2026	2024	dubuc.albert.16@gmail.com
	Louise Dumas	418-876-4150	2023	louise_dumas@icloud.com
	Pierre Gagné	418-909-0796	2024	gagpie99@hotmail.com
	Rosario Marcotte	418-285-0382	2023	
	Pierre Noreau	418-909-0648	2023	piernore@gmail.com

Sommaire

- 3 Histoire des élections dans Portneuf : troisième partie de 1867 à 1900
- 10 Un souvenir de Philippe Angers
- 13 F.X. Drolet
- 15 Le radeau *L'Égaré II*
- 16 ... Des difficultés de la recherche généalogique
- 19 Neuville et ses moulins
- 22 Curiosités intellectuelles
Livre *Saint-Augustin-de-Desmaures – Un saut dans le temps*
- 24 Merci à nos membres associés

Heures d'ouverture du local de la Société aux chercheuses et chercheurs en histoire et en généalogie, du 1^{er} septembre au 30 juin

Lundi: Fermé
 Mardi: 9 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30 (sur demande)
 Mercredi: Fermé
 Jeudi: 9 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30
 Vendredi: 9 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30 (sur demande)
 Samedi: Les 1^{er} et 3^e samedis du mois: 9 h 00 à 12 h 00 (sur demande)

Pour les mois d'été juillet et août, le local est ouvert du mardi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

Société d'histoire de Neuville
 912, route 138, Neuville (Québec) G0A 2R0

Téléphone: 418-876-0000
 Courriel: histoireneuville@globetrotter.net
 Site Internet: www.histoireneuville.com

Photo sur la page couverture prise dans *Le Soleil* numérique du 3 juillet 2021

Histoire des élections dans Portneuf

Par André Parent

TROISIÈME PARTIE DE 1867 À 1900

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867

Le 1^{er} juillet 1867 marque l'entrée en vigueur de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le texte juridique fondateur de la fédération canadienne. Trois colonies britanniques d'Amérique du Nord, le Canada-Uni (Ontario et Québec), le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, ont alors décidé de s'unir sous une forme fédérative de gouvernement. Le contenu de cette nouvelle constitution a été élaboré par les représentants politiques des colonies elles-mêmes, et ce, contrairement aux constitutions antérieures qui leur avaient été imposées par la métropole britannique¹.



Drapeau du Canada

John A. Macdonald, premier ministre

Les élections « provinciales » de 1867

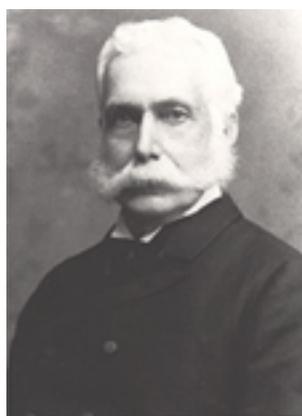
Le Parti conservateur, parti dominant au Canada, est dirigé au Québec par Pierre-Joseph-Olivier Chauveau alors que le Parti libéral, issu du parti rouge d'avant la Confédération et qui était et qui demeure contre cette nouvelle constitution, est dirigé par Henri-Gustave Joly de Lotbinière.

L'élection qui se déroule en août et en septembre 1867 voit le Parti conservateur de Chauveau gagner le vote populaire avec une proportion de 53,46 % et faire élire 51 députés alors que le Parti libéral avec 35,46 % des voix ne fait élire que 13 députés. (161 800 personnes inscrites, dont 75 705 se sont prévaluées de leur droit de vote, soit 66,47 %.)²

Orateur, poète, historien, biographe, romancier et essayiste, Chauveau a publié quelques ouvrages³. Aux élections de 1867, il est élu député de Québec à la fois à l'Assemblée législative mais également à la Chambre des Communes du Canada. Il sera assermenté comme premier ministre du Québec.



Pierre-Joseph-Olivier Chauveau,
premier ministre



Henri-Gustave Joly de Lotbinière,
chef de l'opposition

Joly de Lotbinière est également élu député de Lotbinière à l'Assemblée législative et à la Chambre des Communes du Canada. Il choisit de siéger à Québec.

Député de Portneuf aux élections de 1867, 1871 et 1875



*Praxède Larue, député conservateur de Portneuf*⁴

Né à Saint-Antoine-de-Tilly le 2 septembre 1823, Praxède Larue, fils de Martin-Damase et de Marie-des-Anges Lefebvre, étudie au séminaire de Québec et est reçu médecin en 1844. Il exerce sa profession à Saint-Augustin-de-Desmaures. Il devient président du Conseil d'hygiène de la province de Québec et président fondateur de la Société de colonisation de Portneuf. **Praxède Larue est le petit-fils de François-Xavier de Pointe-aux-Trembles ayant lui aussi fait carrière en politique à l'Assemblée législative du Bas-Canada puis de Canada-Est.**

Il est élu député conservateur de Portneuf en 1867 avec une majorité de 117 voix sur Jean-Docile Brousseau également conservateur. Représentant une circonscription rurale, il s'intéresse particulièrement à l'agriculture et à la colonisation. Il fait la promotion d'une colonisation intelligente et progressive pour assurer la mise en valeur des richesses du pays, le mieux-être des colons et pour remédier aux fléaux de l'émigration et à l'exode vers les villes.

Il devient membre du Comité permanent de l'agriculture, de l'immigration et de la colonisation, président du comité spécial de l'Assemblée législative sur les statistiques hygiéniques et mortuaires. À ce titre, alors qu'un mouvement antivaccination bat son plein, il se porte à la défense de la vaccination obligatoire. Il est membre du comité qui présente une loi en 1876 qui prône la création du Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec.

Très bien perçu dans son milieu, Praxède Larue est réélu en 1871 et en 1875.

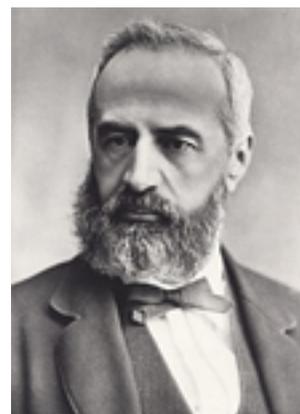
Résultats pour 1871 et 1875

Les élections de 1871 se tiennent en juin et juillet. Le Parti conservateur de Pierre-Olivier Chauveau est réélu avec 51,69 % des voix et 46 députés alors que le Parti libéral de Joly de Lotbinière obtient 19 sièges avec 39,41 % des voix.

Praxède Larue est réélu sans opposition en 1871 pour un deuxième mandat.

Les élections de 1875 se tiennent pour la première fois en une seule journée, le 7 juillet. Le Parti conservateur est dorénavant dirigé par C.-E. Boucher de Boucherville qui, avec 50,99 % des voix, remporte 43 sièges alors que le Parti libéral toujours dirigé par Joly de Lotbinière obtient l'appui de 38,83 % de l'électorat et fait élire 19 députés.

Praxède Larue est de nouveau réélu au scrutin de 1875 comme député de Portneuf.



Charles-Eugène Boucher de Boucherville,
premier ministre libéral en 1875

Élections de 1878



Le Parti conservateur est maintenant sous la gouverne de Joseph-Adolphe Chapleau. Il réussit à maintenir son parti au pouvoir par une courte marge de 49,49 % vs 47,49 % pour les libéraux de Joly de Lotbinière qui obtient 31 sièges contre 32 pour Chapleau. Deux conservateurs indépendants reçoivent la confiance des électeurs. Grâce à ces deux députés indépendants, le Parti libéral dirige le pays avec un gouvernement minoritaire.

Joseph-Adolphe Chapleau,
chef conservateur

Député de Portneuf en 1878

François Langelier ^{5, 6}



Né à Sainte-Rosalie le 24 décembre 1838, fils de Louis-Sébastien, cultivateur, et de Julie-Esther Casault, François Langelier étudie au Séminaire de Saint-Hyacinthe puis à l'Université Laval pour obtenir un baccalauréat en droit puis une licence dans la même discipline l'année suivante. Il poursuit des études à Paris et est admis au Barreau en 1861.

Il pratique le droit à Québec, enseigne à la Faculté de droit de l'Université Laval avant de passer secrétaire de la Faculté et finalement doyen de 1892 à 1915. On dit de lui qu'il a « le talent supérieur et merveilleux de bien concevoir le droit et de le faire aimer par les autres ». Vrai libéral autant sur le plan politique qu'économique, il décide de se lancer en politique québécoise et il est défait comme candidat libéral de Bagot en 1871, élu dans Montmagny en 1873 puis défait en 1875. Il se fait élire dans Portneuf en 1878.

Dans le cabinet Joly de Lotbinière, il agit à titre de Commissaire des terres de la Couronne, puis trésorier de la Province. Il est défait en 1881. Il tente sa chance au fédéral et est élu à la Chambre des Communes dans le comté de Mégantic. Il est ensuite réélu dans Québec-Centre en 1887, 1891 et 1896.

Démissionnaire après sa nomination comme juge à la Cour supérieure du Québec puis à celle de Montréal, il devient juge en chef de la Cour de Québec avant d'être assermenté lieutenant-gouverneur du Québec.

Élections de 1881

Le Parti conservateur dirigé par Joseph-Adolphe Chapleau parvient à reprendre le pouvoir avec une confortable avance. Il reçoit l'appui de 50,38 % de l'électorat ne laissant à Joly de Lotbinière que 38,97 % des voix. Par contre des conservateurs indépendants totalisent 9,07 % du suffrage exprimé pour ne faire élire qu'un seul député. Le règne de Joly de Lotbinière à la tête d'un gouvernement minoritaire n'a pas convaincu les électeurs, il se retrouve de nouveau dans l'opposition. Au cours de la session précédente, quatre députés libéraux changent d'allégeance et rejoignent le Parti conservateur donnant le coup de grâce au gouvernement de Joly de Lotbinière.

Député de Portneuf en 1881

Jean-Docile Brousseau, député en 1881 et maire de Québec de 1880 à 1882 ⁷

Jean-Docile Brousseau, libraire-imprimeur, éditeur et homme d'affaires, naît le 24 février 1825 à Québec. Il fait ses études au Petit séminaire, puis s'établit en tant que libraire. En 1855 on le nomme imprimeur officiel de l'archevêché de Québec et, deux ans plus tard, on lui confie l'impression du *Courrier du Canada*, organe religieux de tendance ultramontaine. Il devient en 1858 actionnaire majoritaire du journal jusqu'à l'incendie de l'imprimerie en 1872 qui lui causa une lourde perte de 50 000 \$.



En politique, il s'inscrit sous la bannière libérale-conservatrice. Élu dans Portneuf en 1861 et en 1863, son mandat prend fin avec l'avènement de la Confédération. Il est défait en 1867 mais est élu député de

la même circonscription à la Chambre des Communes plus tard dans l'année. Il est défait en 1872 et se concentre sur la politique municipale à Québec; il devient conseiller puis maire de Québec de 1880 à 1882. Il se fait ensuite élire en 1881 dans Portneuf à l'Assemblée législative du Québec contre le libéral François Langelier comme député conservateur pour un seul mandat. Il est battu en 1886.

Élections de 1886

Le Parti libéral maintenant dirigé par Honoré Mercier remporte une victoire surprenante. Avec seulement 39,58 % des votes, il fait élire 33 députés alors que le Parti conservateur de John Jones Ross qui obtient 46,19 % des votes n'en fait élire que 26. Lors de cette élection qui suit la pendaison de Louis Riel, un nouveau parti composé de libéraux et de conservateurs mécontents voit le jour; le Parti national. Il récolte 5,21 % des voix et fait élire 3 députés. Trois députés conservateurs indépendants complètent la députation.



Honoré Mercier, chef du Parti libéral et premier ministre en 1886



John Jones Ross, chef du Parti conservateur en 1886

Député de Portneuf en 1886, 1890, 1892, 1897 et 1900

Jules Tessier, député libéral de Portneuf pour 5 mandats, de 1886 à 1904⁸



Né dans la paroisse Notre-Dame de Québec, le 16 avril 1852, fils d'Ulric-Joseph, avocat, et de Marguerite-Adèle Kelly, Jules Tessier étudie au Séminaire de Québec, au Collège Sainte-Marie à Montréal et à l'Université Laval. Il est admis au Barreau en 1874. En 1899, il obtient le titre de « Conseil en loi de la reine ».

Il exerce sa profession à Québec tout en étant rédacteur des *Rapports judiciaires de Québec*.

Il dirige des compagnies de chemin de fer, est membre du conseil d'administration de la Banque nationale du Québec et de la Quebec Building Society, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, fondateur et éditeur du journal *Le Clairon* et, enfin, membre du conseil d'administration du journal *Le Soleil*. Il est échevin du district du Palais à la Ville de Québec de 1886 à 1900, président du comité des règlements et du comité de police pendant la même période.

Élu candidat libéral dans Portneuf en 1886, 1890, 1892, 1897, il gagne sans opposition en 1900. Il est nommé Orateur de l'Assemblée législative de 1897 à 1901. Malgré son rôle de député, il tente sa chance à la mairie de Québec en 1894, mais n'est pas élu.

Élections de 1890

Honoré Mercier et le Parti libéral se maintiennent au pouvoir récoltant 44,54 % du suffrage pour faire élire 41 députés alors que le Parti conservateur dirigé maintenant par Louis-Olivier Taillon doit se contenter de 21 sièges malgré un vote exprimé de 45,4 %, près de 1 % de plus que les libéraux de Mercier. Le Parti national fait élire 5 députés avec 5,87 % du vote. Benjamin Beauchand est élu comme conservateur indépendant dans Deux-Montagnes alors que Joseph Béland est élu député ouvrier dans Montréal. Jules Tessier est réélu dans Portneuf par une large majorité.



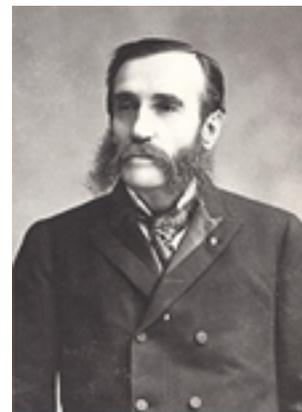
Louis-Olivier Taillon, chef du Parti conservateur et chef de l'opposition en 1890

Élections de 1892

Lors des élections générales de 1892, le Parti conservateur reprend le pouvoir. Dirigé par Charles-Eugène Boucher de Boucherville, il recueille 52,41 % du suffrage exprimé et fait élire 51 députés. Le Parti libéral dirigé dorénavant par Félix-Gabriel Marchand fait élire 21 députés avec un pourcentage de 43,65 % du vote. Benjamin Beauchand, conservateur indépendant, est élu dans Deux-Montagnes.



Charles-Eugène Boucher de Boucherville, chef du Parti conservateur



Félix-Gabriel Marchand, chef du Parti libéral et chef de l'opposition en 1892

Jules Tessier est réélu dans Portneuf avec sa plus faible majorité, 1952 voix contre 1930 pour Lawrence Stafford du parti conservateur⁹.

Élections de 1897

Félix-Gabriel Marchand et le Parti libéral obtiennent 51 sièges avec 53,28 % du vote. Le Parti conservateur dirigé par Edmund James Flynn doit se contenter de 23 députés malgré un pourcentage appréciable de 43,82 %. Jules Tessier conserve le siège de Portneuf.



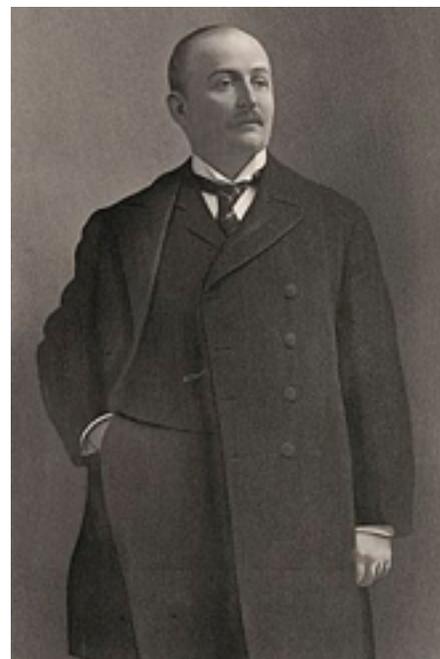
Edmund James Flynn, chef du Parti conservateur, nommé chef de l'opposition en 1896¹⁰

Élections de 1900

Félix-Gabriel Marchand meurt le 25 septembre 1900 forçant la tenue d'un nouveau scrutin. Simon-Napoléon Parent est désigné pour le remplacer comme premier ministre. Les électeurs sont appelés à voter le 7 décembre.

Le Parti libéral remporte une éclatante victoire faisant élire 67 députés avec un pourcentage de vote de 53,15 % contre 7 députés pour les conservateurs menés par Edmund James Flynn¹¹.

Jules Tessier est réélu dans Portneuf sans opposition.



Simon-Napoléon Parent,
chef du Parti libéral en 1900

Notes

1. <https://www.fondationlionelgroulx.org/Le-1er-juillet-1867-L-Acte-de-l.html>
2. https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_g%C3%A9n%C3%A9rales_qu%C3%A9bécoises_de_1867
3. Un roman : *Charles Guérin, roman de mœurs canadiennes*, 1846; *La Pléiade rouge* : biographies humoristiques 1854; *L'instruction publique au Canada : précis historique et statistique*, 1876; *Souvenirs et légendes*, 1877; *François-Xavier Garneau: sa vie et ses œuvres*, 1883. Il a écrit également dans les pages des journaux *Le Canadien* et *Le Courrier des États-Unis*, ainsi que dans le *Journal of Education for Lower Canada*.
4. http://www.biographi.ca/fr/bio/larue_praxede_13F.html
5. http://www.biographi.ca/fr/bio/langelier_francois_14F.html
6. François Langelier publie différents ouvrages : *Lettres sur les affaires municipales de la Cité de Québec*, 1868, *De la preuve en matière civile et commerciale*, 1894, Commentaires
7. http://www.biographi.ca/fr/bio/brousseau_jean_docile_13F.html
8. <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/tessier-jules-5511/biographie.html>
9. http://canadianelectionsdatabase.ca/PHASE5/?p=0&type=election&ID=534#page_1=constituency_4120
10. http://www.biographi.ca/fr/bio/flynn_edmund_james_15E.html
11. https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_g%C3%A9n%C3%A9rales_qu%C3%A9bécoises_de_1900

UN SOUVENIR DE PHILIPPE ANGERS

Par Jacques Angers, fils d'Origène et petit-fils de Philippe

Les trois dernières photos de ce texte mettent en vedette mon grand-père, Philippe Angers, originaire de Neuville. Elles ont été tirées de la BANQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec). J'ajoute aussi un article du journal *L'Écho* du 2 août 1951 qui accompagnait sans doute l'une ou l'autre de ces photos.

Philippe Angers naît en mai 1893, au 236, rue Jean-Basset à Neuville. En 1921, il part de Neuville et vient s'installer sur le lot dix-sept du rang VIII à Landrienne, en Abitibi. Il s'implique dans la communauté : il est nommé conseiller de la municipalité en 1922, puis choisi également parmi les premiers commissaires de la Commission scolaire de Landrienne. Il est également nommé marguillier, le 25 décembre 1927.

En 1928, une épidémie de diphtérie se propage en Abitibi. Loin des centres hospitaliers, deux de ses jeunes enfants meurent de cette maladie, les autres tombent malades les uns après les autres. Philippe, rongé d'inquiétude, décide alors de tout vendre et de retourner à Neuville, dans le comté de Portneuf, à plus grande proximité des hôpitaux. Il ne revient en Abitibi qu'en juin 1951 et s'installe définitivement à Landrienne.

Le 15 juin 1969, il est nommé « Père de l'année » à Landrienne et il partage la vedette d'une grande fête paroissiale avec Serge Savard, vedette locale du club de hockey des Canadiens de Montréal (photo ici-bas). Serge est à ce moment-là détenteur du trophée Connie-Smythe pour les éliminatoires de hockey de la saison 1968-1969.





Monsieur Philippe Angers, défricheur, de Landrienne, visite l'Honorable Joseph-Damase Bégin. De gauche à droite : Monsieur l'Abbé Arthur Fortier, sous-ministre adjoint de la Colonisation, l'Honorable Joseph-Damase Bégin, Ministre de la Colonisation, monsieur Philippe Angers, le chanoine Émile Couture, curé de Taschereau et missionnaire colonisateur pour l'Abitibi, et monsieur Paul-Eugène Boutin, chef du service du Placement des défricheurs à Québec. / Neuville Bazin - 26 juillet 1951.



L'Honorable Joseph-Damase Bégin, Ministre de la Colonisation, le chanoine Émile Couture, curé de Taschereau et missionnaire colonisateur pour l'Abitibi, et monsieur Philippe Angers de Landrienne à Québec / Neuville Bazin - 17 juillet 1951 BAnQ Québec

L'Honorable Joseph-Damase Bégin cause avec monsieur Philippe Angers, défricheur, de Landrienne. Autres personnages : l'Abbé Arthur Fortier, sous-ministre adjoint de la Colonisation, le Chanoine Émile Couture, Curé de Taschereau et missionnaire colonisateur pour l'Abitibi, et Paul-Eugène Boutin, chef du service du placement des défricheurs. Photo prise au bureau du Ministre de la Colonisation, à Québec. / Neuville Bazin - 17 juillet 1951.



Extrait du journal *L'Écho* du 2 août 1951

« *L'Abitibi, pour moi, c'est la terre promise* », dit le colon. Ainsi s'exprime un nouveau colon à l'honorable J.-D. Bégin, qui l'a reçu à Québec. - Dans la paroisse de Landrienne.

Québec, 26 (D.N.C.) - « *Je ne suis en Abitibi que depuis un mois et demi mais, pour moi, l'Abitibi c'est la Terre Promise* », M. Philippe Angers, défricheur, exprimait en ces termes à l'honorable M. J.-D. Bégin, hier, au cours de la matinée, sa satisfaction d'avoir été établi sur un lot de colonisation du nord-ouest québécois.

M. Angers, qui est âgé de 58 ans, était en route pour Les Étroits, comté de Témiscouata, paroisse d'où il partit au début de juin pour gagner l'Abitibi, en voyage d'affaires aux Étroits. Il ne voulut pas passer à Québec, dit-il, sans arrêter aux bureaux de la Colonisation. À M. Bégin, Angers déclara : « *Je veux vous dire, monsieur le ministre, comme je me trouve bien de la politique d'établissement que vous appliquez dans la province, en Abitibi particulièrement. Je ne suis parti que du 8 juin, mais maintenant que j'ai huit acres de terre faites et que ma maison est construite, même si j'en avais l'autorisation, je ne vendrais pas mon lot pour trois mille dollars* ».

M. Bégin reçut avec grâce M. Angers et accepta aussi volontiers de poser en sa compagnie.

M. Philippe Angers habite la paroisse abitibienne de Landrienne. Il occupe le lot 24 du rang 1 du canton de Duvernay. Il partait de Québec avec le groupe du 8 juin. À ce propos, il exprima aussi sa satisfaction pour la façon dont le personnel du service du placement traite les défricheurs et leurs familles à leur départ de Québec. M. Angers est à Landrienne avec sa femme, ses fils Fernand et Henri-Louis et sa fille Thérèse; les autres enfants les rejoindront prochainement.

M. Angers arrivait à Landrienne le 9 juin. Quinze jours plus tard, sa maison était prête pour l'arrivée de la famille. Dès le 14 juin, le nouveau venu aménageait son potager et il est fier de dire qu'il mange des radis depuis quinze jours et que sa laitue le fournit depuis 8 jours. Le 15 juin, soit le lendemain de son arrivée, avec ses deux fils, M. Angers commençait à travailler son lot; à eux trois ils nettoyèrent ce jour-là huit acres de terrains sur lesquelles le bélier mécanique avait passé.

M. Angers dit à qui veut l'entendre sa satisfaction et proclame sa détermination de se faire propagandiste pour l'Abitibi. En fait, il entend bien remonter avec lui mardi prochain un autre de ses fils et un gendre. Il compte bien au surplus que tous ses proches seront établis dans son voisinage.

F.X. DROLET

Par Lise Gauvin

François-Xavier Drolet est un nom bien connu dans la région de Québec. Il a été un industriel important au siècle dernier. Il naît le 9 mai 1849 à Québec, fils du menuisier Alexandre et de Rosalie Fréchette et frère de Marie Louise Eugénie et de Marie Anne Émilie. Après des études chez les Frères des écoles chrétiennes, il travaille dans diverses entreprises et devient mécanicien. Après avoir pris de l'expérience dans divers ateliers, en 1875 il fonde une compagnie de réparation de machines à vapeur avec un associé, Pierre Audart. Quelques transactions suivent, et il se retrouve seul propriétaire de l'entreprise en 1882. Au début de 1890, cette compagnie qui répare et crée diverses machines devient une des plus importantes de la ville de Québec avec comme clientes les tanneries et fabriques de chaussures, nombreuses à cette époque. François-Xavier est aussi innovateur : il obtient un brevet aux États-Unis pour un engin automatique.



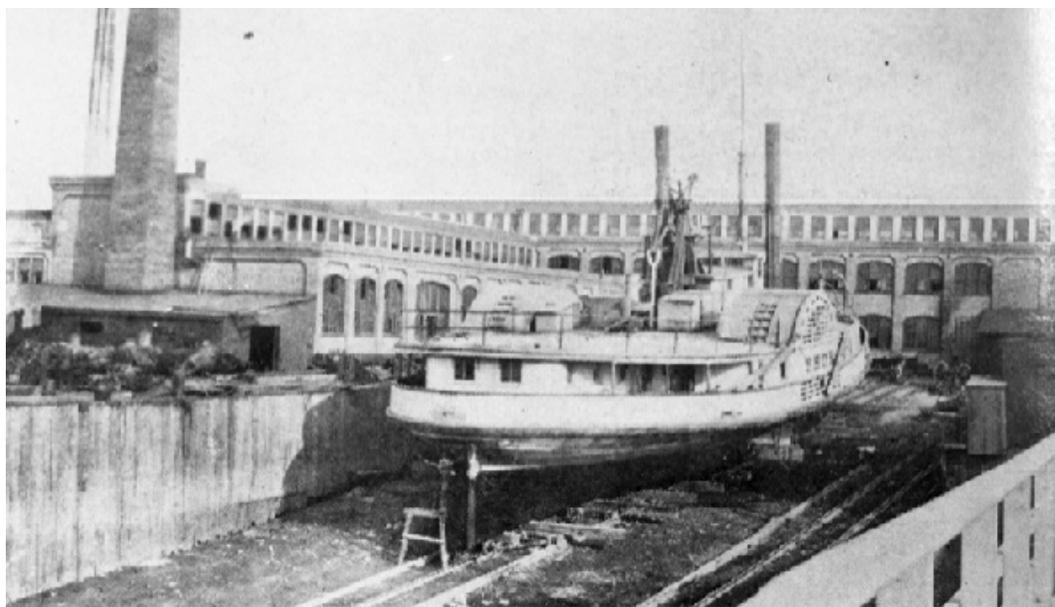
Société d'histoire de Neuville

La première guerre mondiale assure à la compagnie des revenus importants avec la fabrication d'obus et de bombes et y donne du travail à plus d'une centaine d'employés. Au fil des ans, la compagnie s'agrandit et acquiert des terrains près du pont Dorchester. François-Xavier y construit une nouvelle usine et une fonderie. Cette usine située près de la rivière Saint-Charles est aussi équipée pour la réparation de bateaux avec la construction d'un plan incliné sur un terrain voisin. D'ailleurs, le Ste-Croix qui assurait la desserte de Neuville à Québec y a été réparé en 1907.

En 1924, ses fils Gaudiose, Émile et Arthur prennent la relève à la direction de la compagnie, et l'arrivée de la deuxième guerre mondiale les conduit à la fabrication de munitions. Après la guerre, l'activité industrielle dans la ville de Québec amorce un déclin, mais la diversification des activités dans la fabrication d'ascenseurs, de remontées mécaniques, de poêles à combustion lente, de bornes-fontaines et de pièces d'automobiles assure la poursuite des activités. La compagnie d'ascenseurs existe jusqu'en 1985, année où elle est achetée par la finlandaise Kone, et la production de poêles à combustion lente démarrée en 1960 existe encore avec de nouveaux propriétaires depuis 1999.

Plus tard, la ville de Québec rachète l'édifice de la rue du Pont. On le considère comme un édifice patrimonial digne d'être conservé, et l'extérieur est restauré entre 1993 et 1996. Les autorités municipales entreprennent maintenant la réorganisation du service de police et projettent de faire de cet édifice un poste de police de quartier pour remplacer celui du parc Victoria.

François-Xavier épouse Émilie Lainez le 24 janvier 1871. Douze enfants naissent de cette union, mais seulement



Cale sèche de la fonderie F.-X. Drolet vers 1912, Archives de la ville de Québec, N001803

cinq fils et deux filles atteignent l'âge adulte. Émilie décède le 10 octobre 1907, et François-Xavier se remarie avec veuve Georgianna Leteau le 27 avril 1908, une union sans enfant. Peu après, François songe à laisser l'entreprise à ses fils. Gaudiose, Émile et Arthur se retrouvent ainsi à la barre de la compagnie comme président, vice-président et trésorier. À sa mort en 1924, les actions sont réparties entre ses sept enfants. Le fils aîné, Joseph-François-Xavier, devient agriculteur à Neuville sur une terre achetée par son père en 1895. Camille, le cadet, rejoint les Jésuites, et les autres fils œuvrent à la compagnie. Peu de détails sur les filles... Émilie née en 1872 épouse Jean-Charles Wright en 1898 et décède en 1923 peu avant son père. Marie Louise Eugénie est née le 10 septembre 1873 à Québec; elle épouse Louis Lajoie le 7 septembre 1902 et décède en 1945.



Le patrimoine bâti de Neuville, SHN, p. 251

Les descendants de François-Xavier à Neuville

L'aîné des fils, Joseph-François-Xavier (1876-1942), épouse Octavie Giguère (1885-1976) à Neuville en 1906, et ils eurent 10 enfants dont quatre fils se sont mariés à Neuville.

- I. Léon-François-Xavier Drolet (1906-1949). Il épouse Annette Beaudry le 25 juillet 1945 à Neuville. Un fait intéressant : ce dernier a perdu la vie en voulant sauver son fils, François-Xavier-Léon (1945-1949) lors de l'incendie de sa résidence en 1949. Il laisse un autre fils posthume, François.
- II. Octave-Lucien Drolet (1907-1982). Il épouse Jeanne Laperrière (fille de Siméon Laperrière et d'Émilie Dubuc) le 26 octobre 1935, et ils ont 8 enfants.
- III. Octave-Arthur Drolet (1909-1922).
- IV. Émilie-Rose-Aimée Drolet (1910-2008).
- V. Jeanne-Eugénie Drolet (1911-1984). Elle épouse Clovis Denis le 16 juin 1945 à Neuville.
- VI. Paule-Thérèse Drolet (1912-1992).
- VII. Julia-Simone Drolet (1914-1991).
- VIII. Paul-Émile Drolet (1915-1984). Il épouse Liliane Matte le 1^{er} juin 1946 à Neuville.
- IX. Charlotte-Gemma Drolet. Elle épouse Charles Gagnon de Neuville.
- X. Odilon Drolet (1919-2007). Il épouse Gertrude Turmel le 11 septembre 1947 à Saint-Maxime de Scott.

Devenue veuve en 1942, Octavie Giguère administre la terre, et c'est Lucien qui la cultive. Après le décès d'Octavie en 1976, la succession a vendu la terre à Josée Simetin et à Jean-François Grenon en 1994. La maison familiale, située au 398 sur la rue des Érables, est répertoriée dans le livre *Le patrimoine bâti de Neuville* paru en 2014.

Octavie achète une autre terre pour établir son fils Odilon qui administre une ferme laitière qu'il laissera à son fils Gérard Drolet, ferme située au 536 sur la rue des Érables.

D'autres familles Drolet sont aussi présentes à Neuville et elles descendent toutes d'un ancêtre commun, Pierre Drolet. Il a épousé Catherine Routhier; ils ont laissé 6 garçons.

Sources :

Marc Vallières, « DROLET, FRANÇOIS-XAVIER », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 15, Université Laval/University of Toronto, 2003–, consulté le 13 nov. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/drolet_francois_xavier_15F.html

Marc Rouleau, *Le Soleil brillant*, Vol. 9, n° 5, 2005

Le patrimoine bâti de Neuville, Société d'histoire de Neuville, 2014

LE RADEAU L'ÉGARÉ II



Maquette du radeau *L'Égaré II* construite à l'échelle par Gérard Blais, et ce, à partir d'une poutre du radeau qui a traversé l'Atlantique avec 3 hommes et 2 chats à son bord. Cette maquette est exposée dans l'église de Neuville.

M. Blais a légué cette maquette à la Société d'histoire de Neuville car, pour lui, c'est grâce à Neuville que le radeau et son histoire n'ont pas été oubliés.



Henri Beaudout

En 1956, Henri Beaudout, âgé aujourd'hui de 96 ans et seul survivant de l'aventure, prépare un radeau pour traverser l'Atlantique. Baptisé le *L'Égaré II*, le radeau effectue la traversée de l'océan en 89 jours après avoir quitté le Canada du port d'Halifax en Nouvelle-Écosse pour accoster au port de Falmouth en Angleterre.

De retour au Canada, et après plusieurs péripéties, le pauvre *L'Égaré II* se retrouve dans la cour du motel-camping Légaré sur la route 138, à Neuville. Le radeau se détériore avec les années, sans que personne ne lui trouve un endroit digne de son histoire. C'est grâce aux recherches de Rémi Morissette, ancien président de la Société d'histoire de Neuville, que M. Blais a pu récupérer une poutre du radeau qui a permis de fabriquer la maquette et a rédigé un livre au sujet de ces péripéties.

Les personnes qui désirent se procurer le livre de Gérard Blais *L'Égaré perdu et retrouvé* peuvent le faire en communiquant avec lui par courriel à l'adresse « blaisg@cndf.qc.ca ».

Titre : *L'Égaré perdu et retrouvé*

Éditeur : Éditions du Centre Biblique Har'el

La Société d'histoire de Neuville vous invite à une allocution de Louis Hardy et de Gérard Blais sur la traversée du radeau *L'Égaré II* le vendredi 2 décembre prochain à 19 heures à l'église de Neuville. Vous êtes tous invités à participer à cette soirée.

Programme de la soirée

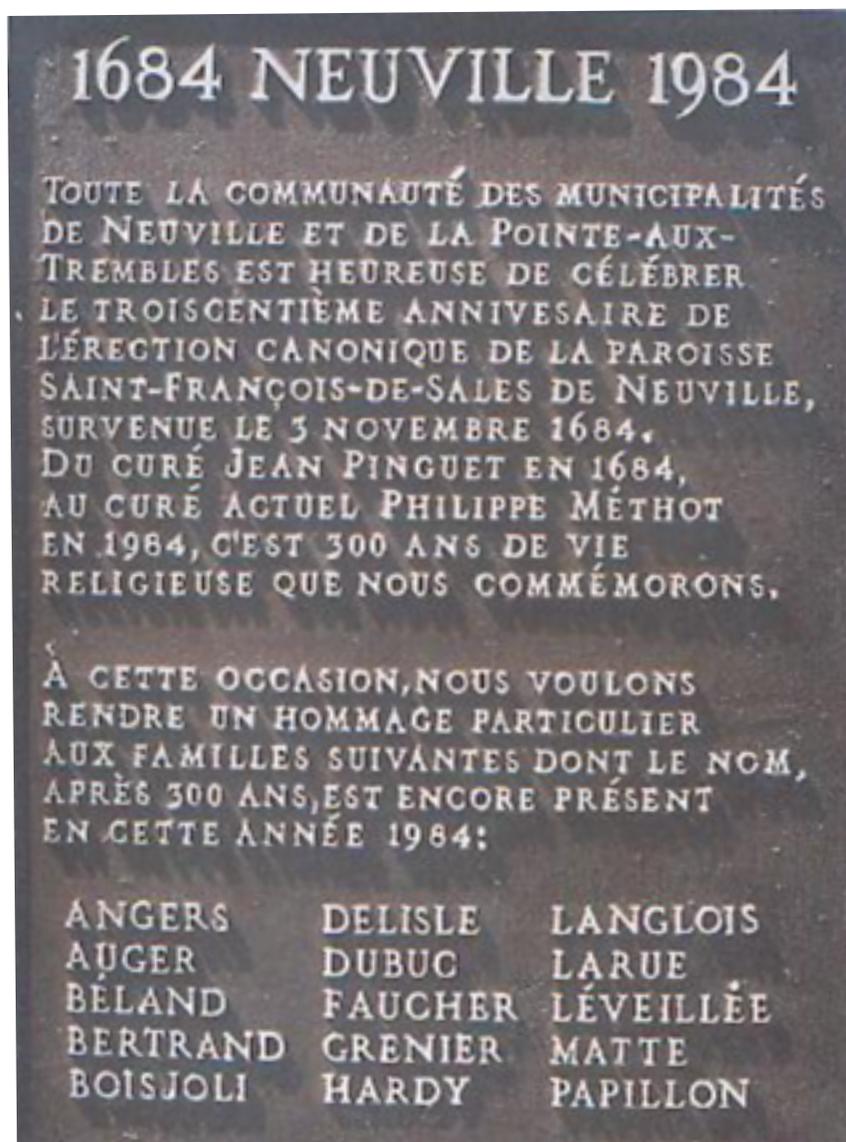
- Mot de bienvenue du président de la Société d'histoire de Neuville, André Parent
- Allocution de Louis Hardy rappelant la traversée
- Allocution de Gérard Blais, auteur du livre sur la saga du radeau
- Diffusion de la vidéo
- Mot de la fin
- Prix de présence

... Des difficultés de la recherche généalogique

Par Denis Papillon

Avec les accès faciles aux différents documents d'archive grâce à l'Internet, on pourrait croire que la recherche de nos ancêtres serait plus simple; d'une certaine façon elle l'est, mais elle exige une grande rigueur et une vigilance de tout instant. La multiplication des sites accessibles (avec frais ou non) peut facilement étourdir le néophyte, pressé d'arriver à bon port. De plus, les erreurs qui ne sont pas vite corrigées peuvent rapidement contaminer d'autres sites. Et ce qui n'arrange rien, les sociétés d'histoire et de généalogie ou les bibliothèques ont vu ces derniers temps leur accès perturbé.

Estienne Papillon s'est vu octroyé une terre sur la seigneurie de Dombourg en 1667 par Jean Bourdon. Estienne, natif de Périgny près de La Rochelle, serait arrivé en Nouvelle-France en 1659. Il défriche et cultive d'abord une première concession à Sillery, puis occupe ensuite sa nouvelle terre de Pointe-aux-Trembles. Il s'adonnera ensuite à la traite des fourrures dans les années '70-'80, jusqu'à son mariage à 55 ans en 1691. Il décédera éventuellement à Neuville en 1710. (Pour en savoir davantage sur lui, un exemplaire d'une biographie intitulée *ESTIENNE, les Papillon en Amérique* est disponible pour consultation au local de la Société.)

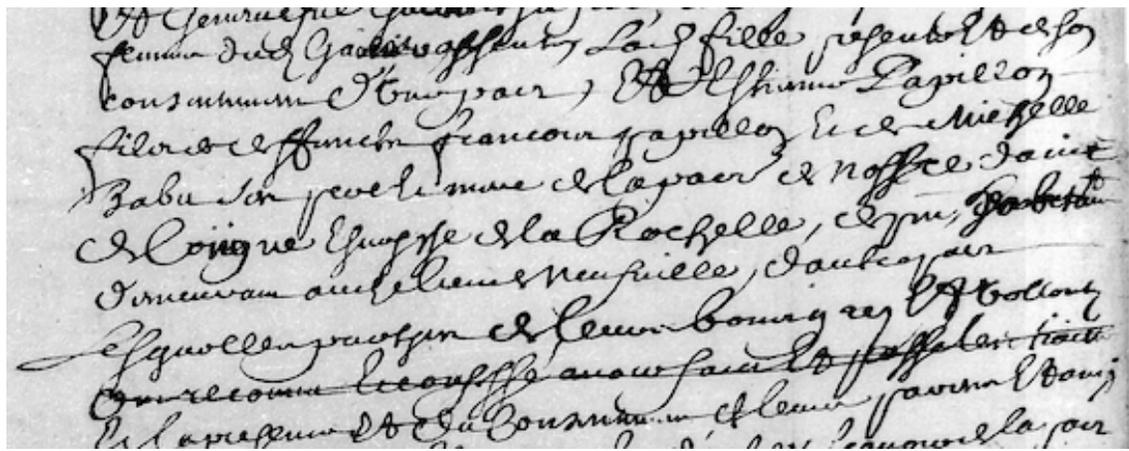


Pour illustrer la difficulté d'avancer dans la recherche, j'utiliserai un exemple qui a été déroutant pour moi. D'abord il faut mentionner qu'à l'instar de nombreux nouveaux arrivants en sol américain, Estienne ne savait ni lire ni écrire. Cela ne facilite pas les pistes à suivre, devant nous référer uniquement aux actes légaux ou religieux que d'autres ont

rédigés (parfois de façon illisible, et souvent en orthographiant les noms un peu n'importe comment). Ainsi, le généalogiste du XIX^e siècle, Monseigneur Cyprien Tanguay, donne comme mère à Estienne qui marie Geneviève Garnier, le nom de Michelle Fabre.

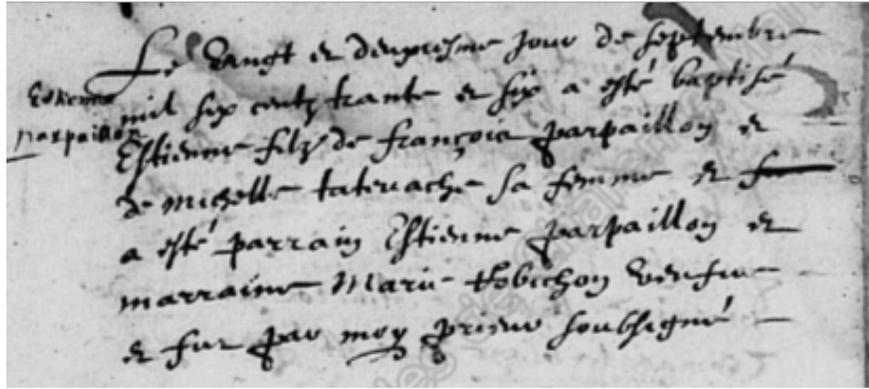
La même mère sur le site « cjutras.org » porte le nom de Michelle Favre; mais quand Estienne se rend chez le notaire Rageot, il donne Michelle Babu comme nom de sa mère.

1691, (11 juin) P^le-aux-Trembles, (Q). 4
I. — PAPILLON, ETIENNE, b 1636, fils de François et de Michelle Fabre, de N.-D. de Cogné, évêché de La Rochelle ; s 4 7 mai 1710.
GARNIER, Geneviève, [FRANÇOIS I. Etienne, b 4 10 fév. 1693 ; 1^o m 4 12 janv. 1722, à Jean-Baptiste LABUE ; 2^o m 4 28 sept. 1733, à Elizabeth WILLIS. — Pierre, b 4 16 mars 1695 ; m 4 21 juillet 1721, à Angélique GAUDIN. — Geneviève, b 4 14 juillet 1697 ; 1^o m 4 6 août 1727, à Edmé



Déjà, on peut voir ici un peu de confusion! Mais cela s'envenime davantage quand on met la main sur l'acte de naissance d'Estienne en France : son père, François, sa mère Michelle

Tastevache. Qui dit vrai? Comment trancher? À la limite, les cursives faites à la hâte de « Babu » peuvent être confondues avec « Fabre » (eh oui!), mais comment un fils peut-il oublier le nom de sa propre mère?



Comme le ferait un enquêteur de police, on collecte des indices, on les analyse et on tente des hypothèses. Dans l'exemple que je vous ai soumis précédemment, voici celle qui me paraît la plus plausible, étayée par des documents qui en apparence n'ont pas de lien direct avec le mariage d'Estienne. Pour arriver à ma conclusion, je dois faire état de quelques informations appuyées sur des documents officiels (baptêmes, mariages, décès).

François Papillon a épousé Michelle Tastevache le 18 novembre 1629 à l'église catholique Sainte-Marguerite dans la paroisse Notre-Dame-de-Cougnés. Les parents de Michelle sont André Tastevache et Marguerite Fardet, d'Angoulin,

un bourg un peu au sud de La Rochelle. Quelques mois auparavant (1^{er} mai), Jeanne, la sœur de François Papillon, avait épousé Pierre Babu. Toujours à la même église en après-midi du 18 novembre, le frère de François, Daniel, est témoin au mariage de Charles Babu et de Françoise Fardet (cousine de Michelle?).

Le 19 septembre 1632, Michelle donne naissance à un premier enfant, Laurent. Lorsqu'il est baptisé, le prêtre spécifie dans l'acte que devant la précarité de l'enfant à la naissance, la sage-femme lui a déjà administré les sacrements; le nom de la sage-femme : Françoise Fardet. Le prêtre consigne aussi le nom du parrain et celui de la marraine, Jeanne Papillon, tante et épouse de Pierre Babu.

Quatre ans plus tard, soit en septembre 1636, est baptisé Estienne Papillon. Cette fois pas de précision sur les circonstances de l'accouchement. Mais au printemps de 1638, François, le père d'Estienne, part pour la Nouvelle-France sur un contrat de trois ans. Abandonne-t-il femme et enfants? Ou plutôt part-il parce que justement son épouse est décédée et que son enfant a été confié à un couple Babu? En tous les cas, François se remarie à La Rochelle à Marie Guilbaut le 16 juillet 1646.

Dans l'hypothèse d'une deuxième grossesse difficile, et peut-être fatale pour la mère, il paraît plausible qu'Estienne ait été élevé par un des deux couples Babu et que le souvenir qu'il lui reste de sa mère, plus de cinquante ans plus tard, ne soit que son prénom. En tout cas, en l'absence d'indications contraires, c'est la thèse qui me semble la plus plausible.

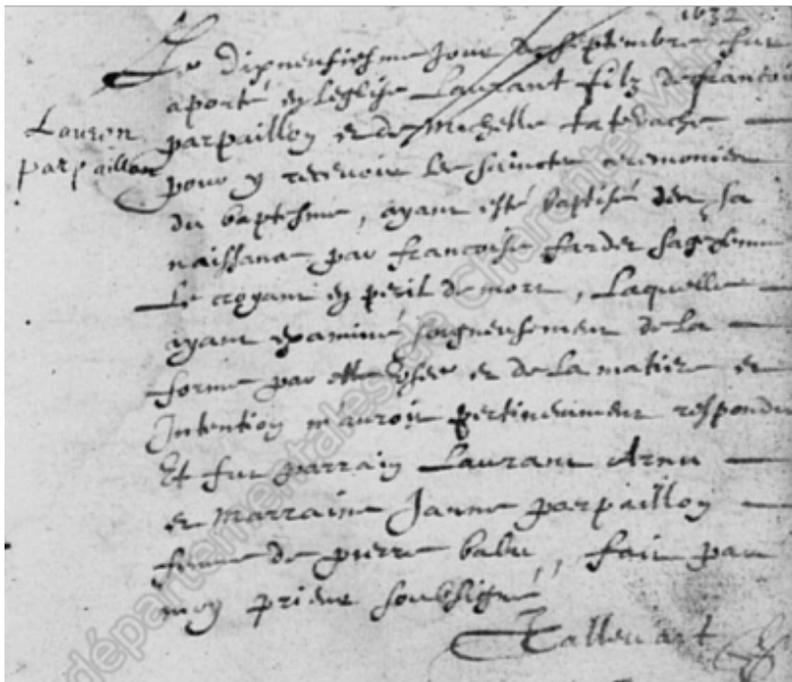
Dans la quête du passé de nos ancêtres, il faut se méfier des « conclusions créatives » et ne pas tomber dans le panneau de leur « créer une vie » qu'ils n'ont pas eue. Mais en même temps, un moment de réflexion sur les dynamiques de l'époque et sur la contextualisation des événements nous permet d'avancer et de comprendre un peu d'où nous venons. Bon courage dans vos recherches.

Sources :

- Photo d'une plaque commémorative à Neuville (Denis Papillon)
- Extrait du *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Cyprien Tanguay, 1871
- Extrait du contrat de mariage d'Estienne Papillon et de Geneviève Garnier en l'étude de Gilles Rageot, 1691
- Extraits de baptêmes de Laurent et Estienne Papillon, tirés des registres paroissiaux, 1632, 1636, Archives de Charente-Maritime

Notes :

- Le patronyme « Papillon » est maintenant en usage; mais toutes sortes d'orthographe ont été utilisées dans des documents officiels, dont « Papaillon », « Parpaillon », « Papillot », etc.
- D'autres documents cités n'apparaissent pas pour ne pas alourdir le texte, mais existent bel et bien aux Archives départementales de Charente-Maritime.



NEUVILLE ET SES MOULINS

Par André Parent

MISE EN VALEUR DE MOULINS

Cette belle et ingénieuse machine... C'est par ces mots que l'historien français Pierre J.-B. Legrand d'Aussy (1737-1800) décrit le moulin en 1782¹.

À la même époque, le physicien Charles Augustin de Coulomb (1736-1806) va même jusqu'à écrire dans son énoncé des principes des machines simples : *Le moulin à vent produit son maximum d'effet. C'est une machine humainement parfaite. Sa construction l'a amené à ce point de perfection que les modifications légères n'ont plus d'importance².*

NEUVILLE ET SES MOULINS

Au cours des prochains mois, la Société d'histoire de Neuville accordera son appui à une démarche entreprise par les propriétaires du *Domaine des 3 moulins* visant à mettre en valeur les vestiges des moulins érigés sur leur propriété. En effet, Monick Valois et Pio Bégin ont, dans un premier temps, soumis leur idée à la MRC qui l'a accueillie favorablement à la condition d'obtenir l'appui d'un organisme comme le nôtre.

RAPPEL HISTORIQUE³

Le premier moulin érigé en Nouvelle-France est l'œuvre de la Compagnie de Jésus. C'est en 1625 que les *Relations des Jésuites* rapportent la construction de ce moulin qui se manœuvrait à la force des bras. Champlain voyant l'utilité de cette infrastructure en fera construire en 1627 pour les habitants de L'Habitation.

Des documents indiquent que Jean Bourdon est propriétaire d'un moulin dès 1655, qu'il fera construire un

premier moulin dans la Seigneurie de Dombourg en 1668, Seigneurie qu'il a cédée à son fils Jean-François en 1663.

LA BANALITÉ

L'un des principaux devoirs du seigneur était de faire construire un moulin à farine permettant aux censitaires de faire moudre leur grain à proximité. Le seigneur prélevait un quatorzième de la production en guise de paiement pour l'utilisation du moulin. Les censitaires ne se plaignaient pas trop de ce prélèvement puisqu'ils connaissaient les coûts de construction d'un moulin. La banalité n'a pas été vraiment contestée à l'époque.

Selon le droit coutumier, la banalité ne s'appliquait alors que pour les moulins à eau. Toutefois, la banalité finit par être graduellement appliquée aux moulins à vent. Les censitaires de certaines seigneuries n'ont pas tous apprécié cette obligation de faire moudre leurs grains dans la seigneurie plutôt qu'ailleurs comme quelques-uns avaient pris l'habitude de faire. Les prélèvements étaient semblables partout, mais la qualité du meunier pouvait varier d'un moulin à l'autre.



QUELQUES CONFLITS LOCAUX

En 1675, un certain Charles Morin, meunier au moulin de la seigneurie de Maure (aujourd'hui Saint-Augustin-de-Desmaures), présentait au Conseil souverain une requête à la suite d'une saisie de farine effectuée par Pierre Lefebvre dit Ladouceur, l'un des meuniers du moulin à vent de la seigneurie de Dombourg. Dans sa plainte, Morin demandait alors à ce que la farine volée lui soit restituée. En outre, il espérait qu'on lui permettrait d'aller quérir, sans aucun empêchement de la part de Ladouceur, les blés de quelques clients. Il arguait que le moulin à vent de Dombourg n'était pas banal. Malgré cela, le Conseil souverain devait débouter le plaignant de ses prétentions⁴.

D'autres plaintes portaient sur le professionnalisme du meunier en place. En 1733, pour que cessent les plaintes des habitants de Neuville mécontents depuis des années du service de meunerie de leur seigneurie, une ordonnance de l'intendant Hocquart exige de Pierre Savary, propriétaire des moulins de Neuville, « de mettre un meunier de profession, et non d'autre, dans son moulin à vent, lequel demeurera près et dans le voisinage du dit moulin, pour par le dit meunier en prendre soin en tout temps et recevoir le bled des habitants et leur rendre en farine quand il sera moulu, comme aussi de tenir dans un de ses moulins à eau et dans son moulin à vent, un brancard et des poids de fer étalonnés et non des roches, dont le poids n'est pas connu, et d'entretenir les dits moulins en bon état, de manière qu'ils puissent moudre lorsqu'il y aura de l'eau et du vent. »⁵

1. Cité par Louis Durand-Vaugaron, « Le moulin à vent en Bretagne », Rennes, extrait des *Annales de Bretagne*, tome LXXIV, n° 2, juin 1967, p. 3, note 1.
2. Cité par Jacques Lagarde et Anna Perrichon, « L'art de restaurer un moulin à vent; les ailes », Bulletin de l'Association française des amis des moulins (AFAM), n° 8, novembre 1970, p. 27.
3. *Quand le vent faisait tourner les moulins : Trois siècles de meunerie banale et marchande au Québec*, Gilles Deschênes avec la collaboration de Gérald M. Deschênes. Septentrion, Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009.
4. *Quand le vent faisait tourner les moulins : Trois siècles de meunerie banale et marchande au Québec*, Gilles Deschênes avec la collaboration de Gérald M. Deschênes. Septentrion, Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009, p. 151.

5. *Quand le vent faisait tourner les moulins : Trois siècles de meunerie banale et marchande au Québec*, Gilles Deschênes avec la collaboration de Gérald M. Deschênes. Septentrion, Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009, p. 158.

Article de Marc Rouleau publié dans *Le Soleil brillant*, vol. 3 n° 4, 1993

LES MOULINS À NEUVILLE

Le droit de banalité était un droit accordé aux Seigneurs d'exercer un monopole sur certains services comme le moulin à farine, la presse à vin, le pigeonnier, le four à pain, etc.

Ici en Nouvelle-France, le seul droit de banalité qui fut reconnu et exercé par les Seigneurs fut celui concernant les moulins.

À Neuville, le Seigneur Jean Bourdon Dombourg, qui avait fait travailler au Domaine Seigneurial en 1667, y fit construire un moulin à farine dès 1668.

Ce premier moulin était un moulin à vent. Il fut construit par Mathurin Morisset, bourgeois de La Rochelle. Le contrat de construction indique que le seigneur Dombourg fournira le fer, la moulange, les planches, les madriers, les clous et toutes autres choses qui lui seront nécessaires pour ledit ouvrage. Le Seigneur paiera 650 livres tournois et fournira la nourriture aux ouvriers.

La construction de ce moulin dès 1668 attira les colons dans la Seigneurie de Neuville. Dans les autres Seigneuries, les Seigneurs attendaient plusieurs années avant de construire un moulin. C'était coûteux et ce n'était pas rentable au début.

Le moulin à vent de Neuville était situé au haut du coteau sur la terre qui appartient aujourd'hui à Pierre Beaudry.

En 1690, la population ayant augmenté, le moulin à vent ne pouvait plus suffire au besoin des habitants. Le Seigneur Nicolas Dupont de Neuville fit construire un moulin à l'eau au bas du coteau sur la terre qui appartenait alors à Jean B. Proux (aujourd'hui cette terre appartient à J. Martin). Cependant en 1838 la partie au sud du Chemin du Roi fut acquise par H. Dubord qui y installa un chantier maritime.

D'après le dénombrement de 1725 ce moulin construit de pierres mesurait, avec le bâtiment du meunier, environ 50 pieds de long sur 25 pieds de large.

Le premier meunier à ce moulin fut Jean Brousseau, époux de Anne Greslon. Jean Brousseau décéda le 2 janvier 1699. Sa veuve épousa Jean Masson le 14 mars 1699. Jean Masson succéda à Brousseau comme meunier. En 1704, Robert Sené est meunier au moulin à vent et Masson au moulin à eau.

En 1710, Charles Robitaille, taillandier et Jacques Baron bail à ferme les deux moulins. En 1730 c'est Pierre Savary qui s'occupe des deux moulins.

En 1725, le Seigneur avait fait construire un moulin à scie sur la terre de Noël Pelletier (aujourd'hui terre de Jean-Paul Côté).

Donc sous le régime français, il y a deux moulins à farine et un moulin à scie à Neuville.

En 1765, le moulin à vent n'était plus en opération. Comme la Seigneurie s'était agrandie par l'ouverture de nouvelles terres, le moulin à eau du bas de la paroisse ne suffisait plus.

En 1768, le nouveau Seigneur Joseph Brassard Deschenaux (ancien secrétaire de l'intendant Bigot) fit construire un autre moulin sur la rivière à Matte, dans le haut de la paroisse, à l'endroit où cette rivière traverse aujourd'hui la route 138 (aujourd'hui terre de Paul-Émile Gingras et de Roberge).

Ce moulin de pierres à trois étages fut construit par Joseph Grenier et Jean-Baptiste Flamand dit De Guise. Il mesurait 48 pieds de long sur 30 de large et comprenait à l'étage une salle des habitants. Sur la même rivière, à proximité du moulin seigneurial, s'ajoutèrent deux moulins à carde. L'un au nord appartenant à un nommé Turgeon et l'autre au sud à François Papillon.

Avant 1817, les Seigneurs avaient érigé un autre moulin à farine sur la rivière Jacques-Cartier au Pont Déry. Ce moulin fut vendu à Lazare Bordeleau en 1863 puis à John Webb en 1883. Puis Louis Dupont l'acquies et le transforma en moulin à pulpe. Il passa alors à James Reed et à William Laurie. En 1915, la Donnacona Paper le transforma en usine hydro-électrique.

En 1840, un autre moulin à farine appartenant à un nommé Patton, marchand, opérait à l'embouchure de la rivière à

Matte sur le bord du Saint-Laurent. Patton y recevait du blé provenant du Haut Canada et des États-Unis, par les Grands-Lacs.

Patton avait érigé un quai sur pilotis de plus de 1 500 pieds de long. Les navires y accostaient à marée haute seulement.

En 1840, Hyppolite Dubord avait aussi construit un moulin à farine et un moulin à scie sur le site de son chantier maritime.

En 1859, François Gingras avait installé un moulin à scie sur la Rivière-aux-Pommes dans le 2^e Rang. Plus tard on y ajouta un moulin à farine.

Avant 1859, Fabien Bussière est propriétaire d'un moulin à farine dans le Grand Capsa également sur la Rivière-aux-Pommes. Plus loin sur la même rivière, François Bussière possède un moulin à scie.

LES MEUNIERS

Sous le régime français, au moulin à vent du village et au moulin à eau du bas de la paroisse, furent meuniers : Pierre LaFaye 1688, Pierre Lefebvre dit Ladouceur 1670, Jean Brousseau 1683, Jean Masson 1690, Robert Sené 1704, Charles Robitaille et Jacques Baron 1718 et Pierre Sévigny 1730.

Puis sous le régime anglais, après 1760, au moulin à eau du bas de la paroisse, les Brousseau se succédèrent de père en fils. En 1799, c'est Jean-Baptiste Brousseau qui est meunier.

Au moulin seigneurial du haut de la paroisse, de 1780 à 1820, l'on trouve Joseph Bernard et Louis Bernard fils. Puis de 1847 à 1859 c'est François Papillon.

Au moulin seigneurial du Pont-Déry à Pont-Rouge, Joseph Hamel est meunier en 1837 puis en 1858, c'est Moïse Bordeleau.

Au moulin de H. Dubord à Neuville, en 1858 William Auger est le meunier.

Donc en 1859 lors de l'abolition du régime seigneurial, il y avait 13 moulins sur les différentes rivières de la Seigneurie de Neuville : 7 moulins à farine, 4 moulins à scie et 2 moulins à carde. Les moulins à cardes servaient à démêler les fibres du lin et aussi de la laine mais d'une manière plus grossière que le «peignage».



Tenir le haut du pavé signifie avoir une position sociale élevée. Mais, si les pavés sont plats, pourquoi parle-t-on de « haut du pavé » ? Pour comprendre cette expression, il faut s'intéresser à l'architecture médiévale.

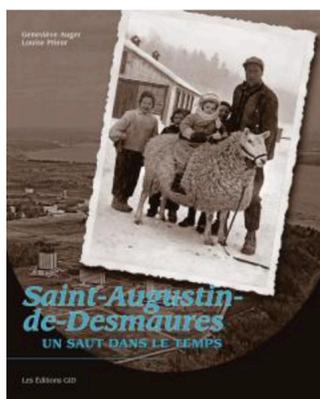
En effet, au Moyen Âge, les rues étaient pavées et n'avaient pas de trottoirs. Ainsi, les rues étaient construites en forme de V : la chaussée remontait vers les façades des immeubles afin de laisser s'écouler les eaux usées dans la partie centrale de la rue.

On peut aisément imaginer que se promener dans ces rues en pente n'était ni simple ni très propre. Les passants avaient donc pris l'habitude de marcher sur la partie haute de la rue, le long des maisons, afin d'éviter de mettre les pieds dans les saletés des eaux usées.

Les rues étaient par ailleurs particulièrement étroites : les maisons et les immeubles étaient construits très près les uns en face des autres afin de protéger la rue de la pluie. Comme ces ruelles ne permettaient donc pas de se croiser en restant sur la partie haute le long des façades, les convenances de l'époque voulaient que, lorsque deux personnes se croisaient, la plus pauvre des deux se mette au milieu, laissant la plus riche marcher sur le « **haut du pavé** » pour qu'elle ne se salisse pas.

Cette expression a conservé son sens d'origine, faisant référence au statut social élevé. Par extension, aujourd'hui, elle désigne également une personne qui se démarque des autres en société.

Finalement, n'est-il pas normal que la population utilise les pavés pour s'élever contre l'autorité et manifester son mécontentement ? Plus qu'un élément de la rue, le pavé est tout un symbole, car sous les pavés...



Le livre *Saint-Augustin-de-Desmaures – Un saut dans le temps* vient de paraître aux Éditions GID sous les auspices de la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Soixante-septième titre de la collection *100 ans Noir sur blanc*, le volume présente quelque 200 photographies prises à Saint-Augustin, entre 1860 et 1960, commentées et regroupées sous différentes thématiques.

Autrices : Geneviève Auger et Louise Prieur

www.histoirestaugustin.com

La **période** d'adhésion et de cotisation à la Société d'histoire de Neuville débute le 1^{er} juillet d'une année et se termine le 30 juin de l'année suivante.

Il en coûte 10 \$ par **période** pour devenir membre régulier (actif) de la Société d'histoire de Neuville.

Un membre associé (mécène) est un commerce, un organisme ou encore un individu qui désire appuyer la Société d'histoire de Neuville dans sa mission de sauvegarder et de diffuser la connaissance du patrimoine principalement sur le territoire de la seigneurie de Neuville en payant une cotisation de 25 \$ au lieu de 10 \$. Cette cotisation lui donne droit à un reçu de charité.

Utilisation des textes du présent bulletin:

La reproduction des textes est permise moyennant la mention de la source.

Textes: Jacques Angers, Lise Gauvin, Denis Papillon et André Parent

Édition: Société d'histoire de Neuville

Saisie et mise en pages: Diane Forgues-Michaud

Impression: Imprimerie Germain Ltée, Donnacona

Le bulletin *Le Chemin du Roy* est publié deux fois l'an, au printemps et à l'automne.

Merci à nos membres associés mécènes

Caisse populaire Desjardins
757, rue des Érables
Neuville G0A 2R0
418-876-2838

Gaz-Bar Dépanneur Harnois
1220, route 138, Neuville
G0A 2R0 418-876-2396

Ivan Pagé,
arpenteur-géomètre
343, rue des Érables
Neuville G0A 2R0
418-876-2233
ipage@videotron.ca

Quincaillerie Neuville
206, rue de l'Église
Neuville G0A 2R0
418-876-2626

Rochette Excavation Inc.
Excavation, terrassement
et déneigement
1245, route 138
Neuville G0A 2R0
418-876-2880

Familiprix
Vanessa Tremblay
578, route 138, local 140
Neuville G0A 2R0

Ville de Neuville
230, rue du Père-Rhéaume
Neuville G0A 2R0
418-876-2280

Giovanni Artho
Neuville

Robert Ascah
Montréal

D^r Jacques Auger
En hommage à mes ancêtres
présents à Neuville depuis
1684
Neuville

Francine Beaulieu
Neuville

Marcelle Bélanger
Saint-Ubalde

Marcel Bilodeau
Verchères

Réginald Blanchard

Richard Blondin
Québec

Normand Bolduc
151, rue de l'Estran
Neuville G0A 2R0

Liliane Briand
Québec

André Bureau
6653, 1^{re} Avenue
Montréal H1Y 3B2
514-725-8570

Jean-Marc Carpentier
Verdun

Marcel Côté
Neuville

Micheline Côté
En hommage à nos parents
Édith et Albert Côté

Suzanne D'Anjou
Neuville

Luc Delisle
Neuville

Yvon Delisle

Jacques Dion
L'Ancienne-Lorette

Paul L. Doré
Chambly

Louissette Drolet
En hommage à
Rosa et Maurice

Richard Drolet
Neuville

Albert Dubuc
Neuville

André Dubuc
À la mémoire des ancêtres
Jean Dubuc et
Françoise Larchevêque

Madeleine Dubuc
Neuville

Huguette Dussault
Neuville

Thérèse-Annette Faucher
340, ch. Ste-Foy, app. 401
Québec G1S 2J3

Michel Germain
Neuville

M^e André Godin

Madeleine Gravel
Neuville

Jean-Paul Jobin
Neuville

Ghislaine Lafrance
Lévis

Monique Langlois-Paquet

Claude Matte
Cap-Santé
En hommage aux premiers
ancêtres Nicolas Matte et
Madeleine Auvray

Claude Matte^{cm48}
Anc.-Lorette-Pont-Rouge
Ass. familles Matte
d'Amérique
Association: 418-873-2337

Jacques Matte
Pont-Rouge
En hommage à
Nicolas Matte et
Madeleine Auvray

André Moisan
Québec

Rémi Morissette
En hommage à
Mathurin Morisset et
Élisabeth Coquin
dit Latournelle

André Parent
1075, rue Gustave-Langelier
Québec G1Y 2J1

Mario Picard
Neuville

Louise Robitaille-Roy
Québec

Hélène Rochette
505-5, Jardins Mérici
Québec G1S 4N7

Jean-Claude Rochette
Québec

Claire Sylvestre
Montréal

Denyse Tardif
Québec

Sylvain Trépanier
Donnacoona

Pierre Turgeon
Laval

Jacques Vézina
Neuville

Marc Vézina
Saint-Léonard